

§ II- LETTRES, N°131

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°56

LETTRE, N° 56

+

Dij Genevrey, 9 Décembre 1866

Je suis un peu fatigué, il est 10 1/2 du soir, je m'endors, et cependant je veux, mon Enfant, vous écrire quelques lignes avant de m'endormir.

Je complète ma lettre de ce matin.

Le R.P. Guérittot n'est pas sans inconvénients:

1: Il est jeune. Il a un an de moins que moi, mais deux ans de plus de profession, je crois; et il a l'air bien plus âgé.

2: Il est maladif et très capricieux dans sa maladie, surtout pour la nourriture. Il est rarement satisfait, assez exigeant et difficile.

A part cela, tout le reste est bien.

Ce sont des inconvénients sérieux mais tout bien pesé il y-a-moins est encore préférable au R.P. Praquin. Et puis pouvais-je bien le refuser? J'avais averti le T.R.P. Minjard de notre projet d'avoir le R.P. Praquin, ajoutant que je ne m'adressais à lui que parce que je n'espérais pas pouvoir obtenir un père de notre Province, et je fixais jusqu'au 10 Xbre pour avoir une réponse de lui au cas où il aurait besoin de changer ces projets, or aujourd'hui m'arrive une dépêche ou le T R P Provincial me dit: Je vous donnerai le R.P. Guérittot pour trois mois"- Je ne pouvais qu'accepter, cela m'a tiré d'embarras, je n'ai plus hésité.

Et puis ce n'est que pour 3 mois tandis que nous courrions le risque de garder indéfiniment le R.P.

J'attends pour écrire négat^t au P. Praq. de savoir si vous avez fait partir ma lettre ou si vous avez eu le temps de la retenir. (a)

(a) Note en haut de la lettre.



signé pour
H. D.

Praquin, s'il était tombé malade à Béthanie, puisqu'il n'est d'aucun couvent déterminé.

Seulement avec le R.P. Guéritot il faudra probablement prendre d'autres dispositions pour le logement. Je prie le T.R.P. Provincial de l'envoyer avant la Noël et je passerai là, après Noël, pour voir comment tout s'est arrangé. J'ai recommandé qu'il vous prévienne de son arrivée.

Je réponds en quelques mots à vos lettres. La 1^{re} me l'a fait de la peine parce que j'ai compris que vous en aviez, et que je vous en avais fait, je ne sais en quoi, mais le ton de votre lettre le marquait assez. Vous me trouvez plus sévère envers S. M. M^{te}, et c'est vrai, mais ne suis-je pas en droit de plus exiger d'elle après 14 ans de vie religieuse? Si je ne tenais pas à elle, je m'inquiéteraï moins de la voir retardataire, et je regrette que vous n'avez pas mieux compris mes vrais sentiments à son égard.

Quant à M^{lle} Lagarde, je ne sache pas avoir pensé autrement à son égard que vous même. et après que nous avons eu causé, j'ai fort bien écrit à Mad^{elle} Bick que je ne répondais de rien, ainsi que nous en étions convenu. Pourquoi donc dites-vous, "je vous ai engagé à prévenir M^{lle} B. vous ne l'avez pas jugé à propos, j'ai dû me taire"

Il y a en tout cela un peu de tristesse ou d'amertume que je ne m'explique pas, mais qui ne change rien rien mes sentiments à votre égard. Nos sentiments réciproques sont aujourd'hui bien fixés et à l'abri de ces variations de température, n'est ce pas, mon Enfant?

Vous ais-je aussi fait de la peine par mon observation sur Jeanne. Vous êtes muette sur ce point, ce qui me fait craindre que cela n'aille point. J'en ai de la peine encore.

Mais ne confondez pas peine avec découragement, ni même avec tristesse. Je ne suis pas triste, mais j'ai un peu de peine de tout cela.

Merci de vos prières pour moi Je ne vous permets pas plus de 3 disciplines - et encore ces 3 là, c'est à condition que la chair seule en souffre et non la santé. Je ne vous permets pas le jeûne du Vendredi complet. Vous vous devez à vos enfants. Je vous permets seulement de l'essayer avec la petite portion de



Spinaumy
1881

café, et de le continuer ainsi, si vous le pouvez sans fatigue réelle, mais jamais autrement.

Je n'ai pas le temps d'écrire à Mad^elle La-grange. Je décide comme le R.P. Robinet. Si elle te-nait absolument à venir à Béthanie, nous verrions, mais tant que sa volonté n'est pas plus déterminée, elle doit rester dans le statu quo.

M^{lle} dem^elle d'Orléans n'a jamais dit qu'elle avait peur du travail, c'est moi qui par ce que j'ai vu de M^{lle} Lagarde, de S.M.M. et de Sr Marie du Cal - vaire ai pensé que sans doute elle ne pourrait pas se faire à un travail continu.

Vous semblez craindre que je ne vous sur-charge de vocations inutiles. Cela encore m'a fait peine . Croyez bien que je n'y tiens nullement, et que ~~mon~~ unique désir est de vous aider non de vous gêner dans la direction de l'Oeuvre. Je veux donc que vous tranchiez vous-même et je ne veux imposer personne. Je renonce absolument à ce droit, si je l'ai.

Faites pour la sacristie comme vous jugerez à propos. Pressez Fanfan, car il faut en finir avec le peintre aussi.

Ne tardez pas davantage et prenez du petit format en vous excusant de n'en avoir pas d'autre. S.E. n'y regarde pas de si près. Je crois qu'il faut l'avertir de l'oubli, pour les bénédictions Nous ne serions jamais bien tranquilles à ce sujet.

Vous pouvez compter avoir à venir me prendre à Noidans. Vos lits ne sont-ils pas assez grands pour un homme? - Faites ce qui vous semblera meilleur. - Je n'ai même pas envoyé l'argent à M^{lle} Bick, elle aurait pu l'exposer elle-même pour le faire fructifier. Je vous l'apporte.

Faites passer chez M Bouserez, j'en suis fa-tigué outre mesure.

Je vais écrire à Catherine. Vous l'acceptez donc décidément?..

Quand vous recevrez quelques dons répondez seulement par une petite ~~di~~carte de remerciement Je vous en apporte d'autres. Ne prenez la peine d'écrire que lorsque l'on réclame une réponse. Et encore si



Spencer

vous tardez envoyez une carte tout de suite pour tranquilliser sur l'argent reçu.- Je suis d'avis de garder ces billets comme simple promesse, et chaque année vous réclamerez à l'époque fixée et on vous enverra les 50^f. Je ne les crois pas bons à être lancés ds le commerce il les faudrait sur papier timbré. Je venais en causerai avec mon frère. S'il d'ailleurs si les enfants voulaient nier cette dette, nous n'aurions rien de mieux à faire que d'y renoncer Nous ne pouvons pas entrer en procès. Dites lui d'envoyer les 50^f par lettre chargée, que vous lui renverrez en retour, chaque fois, un de ses billets.

Ne manquez pas d'inscrire les noms des bienfaiteurs et leur adresse- et sur une feuille à part les promesses de dons pour l'avenir. Inscrivez aussi comme don anonyme ceux qui ne sont pas signés.

Il est 11 1/4. Voyez dans cette lettre la preuve de mon très vif désir de vous aider, la preuve de mon dévouement absolu à l'oeuvre et à votre âme chère enfant

Votre père en Notre Seigneur et Marie Imm.

fr. M. Jean Joseph

Réglez avec M^{me} Bontoux et avec M. le Curé.

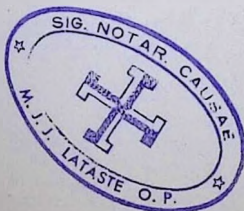
M^{le} Stéphanie n'a rien à craindre de son frère; il le désire plus q. nous et est pressé que nous, bien qu'il ne le paraisse pas.

Je n'ai jamais le temps de me relire. Suppléez aux lapsus plumes.

Ne répondez pas à M^{le} Alix F...

Si vous n'avez plus de liquide pour vos petites lampes économiques, faites en venir de Besançon on en trouvera chez tous les épiciers et droguistes. C'est de l'Essence minérale de pétrole purifiée. Il faut qu'elle puisse être allumée sans explosion, comme celle que je vous ai apportée On peut mettre le feu même à la burette, sans danger.

P.S. Encore un mot- Je reçois une lettre



Spuyauy
2007

s anciens frères de Flavigny
tte, à nous venir comme pos-
e longue lettre d'un ancien
mais pas), depuis 15 ans Miss^{re}
lire les brochures que lui a
lap, et qui nous voue le plus
e demande la permission de se
des Marthe en même temps que
mission de prêcher en faveur
ses stations et retraites. Il
eille, paroisse S. Ferréol.

en que Dieu est avec nous.

olue, illimitée, éternelle.
it puissant et il nous aime, je
de nos si grandes indignités.

qui a lu le CoRécit de la fête
ignes à l'adresse de S^r Cécile:

osais, je vous conjurerais de
ompagne de Jésus dans sa chère
c'est de toutes les puissances
élicite de sa générosité au
à Dieu, et que c'est soutenu
res que je veux solliciter pour
espondre saintement jusqu'à la

Flavigny
1887